



Comment faire valoir nos droits

Par **sofita06**, le **01/01/2010** à **17:13**

Bonjour,

je suis dans une situation tres complexe, je vous demande des conseils svp:

les parents de mon fiancé ont divorcés il ya tres longtemps, la mere (qu'on appellera Y) s'est mis avec un homme (qu'on appellera X) elle a eu deux enfants avec X qui souffrent d'une maladie homeopathie (attaque les muscles et deviennent handicapé, ont une esperance de vie très courte). X est propriétaire d'une maison où vivent les 2 enfants, leur mere et leur pere. ils ne sont pas marié, n'ont pas d'eclarer un concubinage parce que X ne veut pas. mais X loue sa maison a mme Y et qu'elle paie avec la caf (aide aux enfants handicapé) et X vit dans cette maison; elle paie tout electricité...

maintenant a cause de violante dispute, des agressions physiques de mr X et sa fille q'un premier mariage, madame Y veut faire valoir ses droits.

svp, comment peut elle faire? elle souhaite viré les affaires de x puisqu'elle paie son loyer et ses factures. comment faire pour percevoir plus d'aide de l'etat pour partager les biens puisque madame Y a travailler 10ANS dans le bar de monsieur X pour payer les factures. en bref puisque pendant 10ANS x n'a rien payer pour cette maison au contraire a reçu et meme habité dans cette maison, comment madame y peut faire pour demander partage des biens?

svp je compte sur vous pour me donner de vrai reponse et non essayer de gagner de l'argent sur notre compte on est desesperer et sans argent.

merci d'avance pour vos interventions.

cordialement

sofita06